

Visite du vendredi 5 juin 2015

Rencontre de monsieur le maire : Jean-Paul Brionne et de son adjoint : Edouard Debock

Personnes invitées pour l'if de Saint-Clément-Rancoudray (à Saint-Clément): monsieur Patrick Olivier et son fils, paysagistes, élagueurs au Neufbourg.

Intervention consécutive à la réception d'un message d'alerte de la SPPEF (société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France) concernant l'if du cimetière.

Saint-Clément-Rancoudray est une communion totalement fusionnée depuis le 1^{er} janvier 2015. Elle possède deux églises, deux cimetières et un site de dévotion mariale au lieu-dit et sur le site de l'ancienne église paroissiale de Rancoudray.

Paysages de bocage très vallonné, présence de bois et forêt, prairies humides à proximité de l'église de Saint-Clément, plan d'eau à Rancoudray, tourbière à Saint-Clément et deux ifs remarquables : le premier sur le site du vieux cimetière de Rancoudray, le second à l'extrémité du clocher de l'église de Saint-Clément.



Site de l'ancien cimetière où fut dressé le monument commémoratif.



Eglise de Rancoudray







Détail du tympan du portail de la Vierge de pitié, relief sculpté dans le granit.



Détail d'une des stations du chemin de croix dressée sur le monument commémoratif de Rancoudray.



If sur l'ancien site funéraire de Rancoudray

Rancoudray:

Nouvelle église :

L'église de style néogothique cruciforme se dresse à proximité de l'ancienne école-mairie sur un plateau quadrangulaire à proximité de laquelle se trouvent quelques habitations isolées. Le clocher se termine par une haute flèche de pierre. Les tympans des trois portes principales sont illustrés de reliefs de granit : le Sacré cœur, au nord ; saint Joseph, au sud l'apparition de la Vierge de pitié suspendue, le Christ dans ses mains, au fourchet d'un arbre, signée JMJ. Le chevet de l'église est polygonal et le transept est formé par deux chapelles latérales formant la croisée. A noter : des triplés de baies géminées à lancettes simples dans les chapelles du transept. Le dossier s'écoule, entre les achats de terrain et les échanges (1894-1898) et la construction de la nouvelle église sur les plans de l'architecte avranchinais : Jules Cheftel (1899-1902) (300 J 671 et 207 ED)). En effet il est décidé le 1^{er} décembre 1901 d'entreprendre la construction de la flèche de l'église moyennant 13581, 86 francs. Les fonts-baptismaux datent de 1699 et son illustrés de la dédicace « de.bo/ville » et les vitraux, qui avaient été acquis de l'ancienne église de Brécey, furent criblés d'éclats en 1944 (notes historiques sur le schéma des conférences de Mgr Guyot en 1950 en 300 J 671). L'édifice est entièrement voûté sur croisées d'ogives aux nervures de granit.

Monument du souvenir :

Le monument du souvenir est à la fois le monument aux morts de la Grande guerre 1914-1918 et de celle de 1940-1944. Il se dresse à l'extrémité d'une esplanade, plantée de beaux rhododendrons, avec à sa droite un if, là où se situait autrefois l'église paroissiale et son cimetière. C'est en effet le 16 août 1908 que le Conseil municipal, sur la demande du desservant, décide de conclure un arrangement avec le maître-maçon Robin de Mortain qui consent à partir du 23 août 1908, moyennant 100 francs, de démolir l'ancienne église

« un ancien bâtiment communal qui menaçait ruine et pourrait causer des accidents, qui pourrait servir d'abri à des étrangers, des vagabonds et autres» dans un délai de six mois (207 ED). Un chêne situé sur la haie du vieux cimetière est abattu (16/2/1908). Le curé précise que l'ancien cimetière a cédé sa place à un monument élevé et qui s'appelle « le monument du souvenir » (300 J 671).

Un important Golgotha de maçonnerie dissimule un escalier à deux rampes en bâtières, le long desquels quatorze croix de granit de taille ont été plantées pour former un chemin de croix (acheté 3500 francs à Lavignette, entrepreneur à Sourdeval-la-Barre, sorti des carrières de Gathemo et bénit le 17/7^{bre}/1922 (300 J 671)). Une Vierge de pitié en fonte peinte et signée du fondeur, s'élève au sommet de la masse rocheuse reconstituée. Deux plaques de marbre (A. Hue, marbrier de Saint-Hilaire-du-Harcouët) évoquent les soldats morts pour la France (16/4/1920). L'environnement naturel est séduisant avec un écran d'arbres en limite de propriété, au fond de l'esplanade, une réserve d'eau et l'if funéraire, à droite. L'accès de cette esplanade se fait par un portail à deux vantaux et aux piliers de granit de taille en pointe de diamant, donnant sur une voie publique « sans issue ». La circonférence de l'if, mesure prise ce même jour, à un mètre de hauteur, est de 3,04 mètres.

Cimetière:

Le cimetière a été translaté du site ancien vers le plateau du sommet de la colline, à trois cent mètres environ, en amont de l'église de Rancoudray, à la fourchette entre la D 182 Barenton-Saint-Clément et le chemin rural de la vente Guesdon, église de Rancoudray. C'est le 11 février 1877 que le Conseil municipal, sous la présidence d'Yves Ledenais, maire, délibère sous cette forme « le cimetière actuel se trouvant placé autour de l'église, par conséquent dans l'enceinte du bourg, contrairement au décret de l'an XII, est devenu complètement insuffisant pour le service des inhumations et

dangereux pour la sécurité publique, que dès lors, il y avait lieu de le transférer dans un lieu plus convenable. Il met sous les yeux du conseil : 1°/ le plan dressé à ce sujet par monsieur Martin, agent-voyer cantonal, dûment autorisé à cet effet, 2°/la promesse de vente souscrite par monsieur le vicomte de Failly, propriétaire d'une parcelle de terrain qui a paru plus convenable, moyennant le prix de 11 francs l'are, soit 38,50 francs et 3°/l'acte d'échange sous signatures privées en date du 20 mars 1876, par lequel le sieur Eugène Dubourg, propriétaire, consent donner à la commune une portion de terrain d'une contenance de 30 ares 45 centiares à prendre dans sa pièce en labour nommée « Le Petit Champ Closet » en échange de laquelle ladite commune lui abandonne 26 ares d'ancien chemin et de relais de chemins. Le Conseil considérant qu'il y a urgence de remplacer le cimetière actuel par un plus vaste et mieux situé est d'avis que l'emplacement le plus approprié à cette destination est les terrains (sic) cédés à la commune par messieurs Dubourg Eugène et le vicomte de Failly et qu'il y a lieu de les acquérir » (folio19 du registre des délibérations municipales en 207 ED). L'aboutissement de son aménagement, notamment par l'ouverture de la totalité des allées, se situe vers 1906-1907.

Il est constitué de quatre carrés, l'ensemble formant un parallélépipèderectangle au cœur duquel se dresse une croix millésimée « 1879 ». Le site est clôturé d'un mur ouvert de deux portillons en bois peint, en accès principaux, en façade, bordé en parallèle de plaques de ciment armé, et d'un simple grillage au fond, vers le vallon. Un seul des deux portails de bois est illustré d'une croix. Le regard se plonge vers un massif forestier. Le site ne manque pas de charme.



Portillon d'accès à l'allée centrale



Tombeau à enroulements et relief de la croix sur laquelle s'est imbriquée une couronne brélée de tanaisies



Le lotissement des carrés se présente de la façon suivante :

Carré 3 : 40 sépultures marquées		Carré quatre : 43 sépultures marquées
	Croix centrale	
Carré 1 : 38 sépultures marquées		Carré 2 : 70 sépultures marquées.

Les tombes se consistent en de nombreuses croix de fonte, plus denses vers les deux carrés du fond. Les espaces inter-tombes, des hauts et pieds de tombes, sont confortables. Les intervalles latéraux le sont plus ou moins, plus difficiles aux déplacements parce que les paliers sont de hauteurs différentes. Les margelles des tombeaux, qui sont des espaces publics, en granit poli n'ont pas été traitées pour être anti glissantes.

Régime des concessions de terrain pour sépultures privées :

L'adoption des concessions de terrain pour les sépultures privées dans le cimetière n'a pas été déterminée. La concession la plus ancienne (source secrétariat de la mairie de Saint-Clément-Rancoudray) date du 6 décembre 1884 au nom de madame veuve Meslay, née Anne Renault.

L'héritage funéraire au titre de l'art et de l'intérêt historique:

Le tombeau sarcophage réplique simplifiée en calcaire dur de l'abbé Juhel, curé de cette paroisse, 1817-1889, illustré d'une croix en relief et d'une couronne



Eglise de Saint-Clément et détail du portail sous le clocher-porche



Entrée orientale du cimetière avec son portail principal et ses portillons



de tanaisies. Malheureusement, un buis envahissant couvre en partie ce tombeau et surtout les deux des trois tombes voisines, closes d'une belle clôture de fonte désarticulée que je n'ai pu identifier. Une croix de fonte se dresse dans cette clôture à l'extrémité opposée. Plusieurs monuments funéraires par la verticalité de leurs croix donnent du rythme au cimetière qu'il faut préserver le plus longtemps possible. Une sélection de croix de fonte pourrait également apporter sa contribution à l'art et la symbolique funéraire. Sans doute y-a-t-il des intérêts historiques de personnalités locales, non repérées en cette circonstance, mais que des locaux pourraient facilement identifier.

Saint Clément :

Eglise et cimetière :

L'église et le cimetière forment un ensemble lié à la sortie de l'agglomération. Ce qui séduit au premier abord c'est la belle dynamique de l'ensemble : édifice, tombeaux en élévation, diversité monumentale, if multiséculaire. C'est aussi la proximité avec le fond de vallée aux prairies humides et la structure bocagère qui s'y ordonne. Le cimetière forme une plateforme sur ce bel ensemble bocager et sa disposition contribue à mieux la découvrir. C'est un atout considérable ici, d'autant que le cimetière clôturé par un muret (0,20 mètre environ) sur sa face méridionale offre toutes les facilités d'harmonie et de visibilité avec son environnement. C'est aussi un lieu tout en profondeur, dont la première partie est clôturée d'un mur en façade est et nord-est. Elle se prolonge d'une haie de buis puis de conifères dans le prolongement.

Le site fait l'objet d'un agrandissement avec l'acquisition le 18 juin 1867 d'un terrain de onze are, situé au levant et y contigu par madame veuve Poullain, propriétaire, moyennant 210 francs (délibération municipale du 14 juillet 1867). Une liste de souscripteurs permit la réalisation de cette acquisition par la commune qui considérait le cimetière actuel bien insuffisant et le renouvellement des fosses avaient lieu à peu près tous les 10 ou 12 ans, avant que les

corps ne soient consommés, précise-t-on (206 ED cotation provisoire).

Régime des concessions de terrain pour sépultures privées :

Le conseil municipal de Saint-Clément adopte un tarif pour les concessions de terrain destinées à servir de sépultures privées dans le cimetière le 11 mai 1862 conformément à la circulaire du Préfet de la Manche du 1^{er} mars 1844, considérant qu'il n'existe point dans la commune de Saint-Clément de tarif réglant les prix des concessions pour sépultures privées, considérant aussi qu'une personne a demandé une concession de cette nature et qu'il peut s'en trouver d'autres de suite, considérant qu'il y a intérêt pour la commune, décide de de fixer le prix pour les concessions perpétuelles de 1ère classe à 100 francs ; pour les trentenaires à 75 francs et les temporaires, de 3e classe, à 4 francs le mètre carré. Cette délibération sera rectifiée sur la demande du Sous-préfet de Mortain le 25 octobre 1863 afin de modifier le tarif des temporaires à 25 francs le mètre carré. Il demanda une nouvelle rectification, le 17 avril 1864, du fait que les élus n'avaient pas mis la superficie du cimetière réservée aux concessions. Ceux-ci répondront que ces informations figuraient sur le plan du cimetière.

Un acte administratif est consigné dans le registre municipal le 7 octobre 1875 pour la concession à perpétuité par la commune à Emile Léon Poullain, d'un terrain (4m²) pour sépulture privée dans le cimetière pour les sépultures de : Marie Anne Perrine Miquelard, veuve de Siméon Antoine Poullain, décédée le 28 février 1868 à Sourdeval ; Romain Poullain, décédé à Flers-de-l'Orne le 13 août 1874 et celle du concessionnaire demandeur : Emile Léon Poullain.

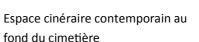
Le cimetière possède plusieurs accès : un principal en voie publique directe avec portail monumental composé d'un portail à deux vantaux et deux portillons, en fer ou fonte ouvragés, et deux autres accès latéraux sur le nord, à partir de la place publique, de conception plus simple et contemporaine.



If multiséculaire du site de Saint-Clément



Un cippe de granit bouchardé avec son couronnement circulaire, sa croix sommitale, ses amortissements.







Un exemple de clôture de fonte et de fer avec sa croix de fonte ronde



Plaque de fonte d'aluminium à enroulements de parchemin détachée, isolée



Tombeau de granit bouchardé avec une stèle cintrée et sa croix nimbée rayonnante en relief

Les véhicules de travail et les convois empruntent l'accès nord à partir de la place publique.

L'édifice, au point géodésique de 267 mètres au-dessus du niveau de la mer, se dresse au cœur du cimetière qui se trouve, de fait, tout en profondeur. De style néogothique, cruciforme avec clocher-porche à l'extrémité ouest. Deux chapelles latérales pour former le transept. La conception de cette église est très proche de sa voisine, Rancoudray, en plus simple, notamment par l'absence de reliefs de taille, et par un simple toit à pavillon couvrant la tour-clocher ouest. Les archives font découvrir les difficultés importantes qu'eurent à affronter le curé et les fabriciens pour le financement de cette construction. Rien ne semble avoir été conservé de l'ancien édifice à l'exception de quelques pièces mobilières : fonts-baptismaux, statues, chaire, etc. L'approbation par le Conseil municipal le 7 octobre 1877, de la construction de la nouvelle église à la lecture des plans, devis, cahierdes-charges, suite à la délibération de la fabrique précédemment datée du même jour, moyennant l'engagement de 54505, 86 francs dont la part de la commune pour un montant de 16800 francs, le total des souscriptions d'une valeur de 22345 francs et l'estimation des matériaux de l'édifice ancien à abattre, d'un montant de 2500 francs. La pierre sera extraite de la carrière des Gigannières (champ-de-foire). La fabrique fait une demande de secours le 15 août 1880, puis le 17 juin 1883, le 6 janvier 1884 et le 3 mai 1885 pour l'achèvement des travaux d'enduits des murs, voûtes de l'église et construction d'une flèche.

Le monument aux morts, sous forme d'obélisque se dresse dans le carré sud du cimetière à l'avant du chevet de l'église (entrée gauche). La croix du cimetière s'élève sur le devant du chevet plat de l'église. Le dé porte la dédicace suivante « donnée par la fabrique de Saint Clément, 1872 ». Elle se compose d'un triple emmarchement, d'un dé cubique, d'un fût cubique et d'un croisillon trilobé, le tout en granit.

L'organisation du site funéraire est tributaire de l'implantation de l'église qui laisse peu de place au transept. Le lotissement s'y est fait de la façon suivante : deux carrés en façade orientale, de part et d'autre de la croix centrale. Le carré nord-est, parallélépipédique, est stoppé à la hauteur du chevet. Le carré des enfants en parallèle au chevet plat de l'église, relie les deux autres lotissements. Le carré sud-est-sud-ouest, se prolonge sans discontinué jusqu'à la hauteur de l'if. Il se rétrécit et se limite au niveau du transept de l'église. Ce carré contient un caveau d'attente qui a pris place à la hauteur du clocher.

Je n'ai pas vu d'ossuaire. Comment gère-t-on le cimetière pour les exhumations administratives ?

Un troisième carré occupe l'espace compris entre le nord du clocher jusqu'au niveau de l'if.

Enfin, deux autres carrés ont été plus récemment formés plein ouest entre l'if au centre ouest et la limite de propriété. Ces deux carrés sont au quart occupés. Un concept de puits de cendre et de columbarium se dresse à l'extrémité ouest. Il n'y a pas de jardin du souvenir. Les inter-tombes, très confortables en pied et haut de sépultures, dans les parties contemporaines, sont difficiles dans les parties plus anciennes. Les pourtours des tombeaux, qui sont des espaces publics destinés à la circulation, ne sont pas toujours équilibrés et rendent la circulation piétonne plus périlleuse. Ces bandes devraient aussi être creusées de sillons pour éviter les glissements du fait qu'ils relèvent de la responsabilité de la commune.

If du cimetière :

L'if du cimetière est remarquable. Sa mesure révèle une circonférence, à ce jour, de 5,13 mètres. Sa ramure est certes déséquilibrée notamment à cause de coupes ou d'accidents antérieurs dans sa partie exposée plein ouest. Un artisan élagueur se propose de le retravailler, cet été 2015, en

If de Saint-Clément et détail du tronc avec son réseau circulatoire qu'il faudrait protéger par un couvre sol périphérique





Caveau d'attente

aérant son port dans ses parties les plus denses et en éliminant judicieusement les ramures sèches. La structure du tronc est bien vivante dans son ensemble. L'arbre souffre essentiellement à cause des désherbants qu'il faut proscrire et nous en avons la preuve très concrète d'emploi de chimie entre l'arbre et le portail principal de l'église. C'est d'autant plus regrettable que l'arbre est sain dans son ensemble même s'il présente quelques signes de pointes sèches davantage provoquées par l'agressivité qu'il subit tant par les traitements chimiques que par la circulation qui s'y fait. Ne pas négliger non plus ce que les ruissellements peuvent avoir comme conséquence sur l'environnement immédiat et sur la zone humide à proximité. Est-il besoin de rappeler cette proximité avec le vallon et ses prairies humides. Il serait très utiles d'aérer le sol par un paillage et de faire en sorte que peu à peu les tombes trop proches de l'arbre soit déplacées soit par décision volontaire des familles soit pas abandon.

Héritage funéraire au titre de l'art et de l'histoire :

Je note, outre l'if remarquable, le fond de vallée très appréciable (des bancs pourraient faciliter le repos, la contemplation et la méditation des défunts), l'art funéraire se distingue par la conservation à encourager des monuments verticaux : hautes croix (dont croix écotée de la famille Duchemin-Gallouin, la croix drapée du linceul, un tombeau dont la croix est enlacée d'une couronne des familles : A Clouard-Yver avec épitaphe « mon Jésus miséricorde »), cippes. Un tombeau près du monument aux morts d'Auguste et Albert Lecornu, morts pour la France en 1916. En effet deux cippes, à croix sommitales, sont conservés : l'un au nord, l'autre au sud-ouest. Je note également la présence de 61 croix de fonte (adultes, enfants) et 3 clôtures de fer forgé ou fonte (dont celle ayant des boules de pin en décor (Julien Millet, + 25/1/1896)). Des tombeaux : du curé Le Dos, décédé accidentellement le 12/11/1933 et du missionnaire Couillard, décédé le 3/7^{bre}/1873. Quelques plaques de fonte d'aluminium,

pour ne pas être perdues au terme des opérations de reprises, pourraient être fixées au mur « en mémoire ». Je note de jolies plaques signées « Robin ».

Pour mémoire : M Patrick Olivier est intervenu sur les ifs funéraires de Saint-Ovin et de Subligny.

Auteur: Jacky Brionne

Juillet 2015

